

**Sujet:** Fil d'actualités numéro 31, décembre 2014.

**De :** "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-146-0-0000000073@sbr42.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

**Date :** Mon, 8 Dec 2014 17:00:00 +0100 (CET)

**Pour :** Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



**Décembre 2014, n° 31**

**Chère Madame Molet, bonjour.**

**Voici le dernier numéro du *Fil d'actualités* pour l'année 2014!**

**La Rédaction vous souhaite une excellente lecture.**

Un groupe de députés a déposé une « proposition de loi constitutionnelle visant à instaurer un principe d'innovation responsable ». Ce principe « est à la fois une attitude philosophique, un principe économique et sociétal ainsi qu'une approche juridique ». Il « englobe à la fois principe de précaution, principe de prévention, principe de réparation, et droits d'information et de participation ».

[pour en savoir plus...](#)

Depuis quelques mois, des pressions étaient exercées auprès de la Commission européenne pour supprimer ou maintenir le poste de conseiller scientifique auprès du président de la Commission (voir les précédents numéros du *Fil d'actualités*).

J.-C. Junker, le président de la Commission, a fait savoir qu'il préférerait constituer un Conseil scientifique indépendant, selon des modalités qui restent à définir.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

Le Conseil de l'Union européenne était parvenu à un compromis avec les États-Membres de l'Union européenne sur un dispositif en deux étapes pour réglementer la culture des OGM : après une autorisation au niveau européen basée sur les conclusions de l'évaluation par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), les États-membres disposaient dans un second temps de moyens de restreindre ou d'interdire la culture sur leur territoire (voir les précédents numéros du Fil d'actualités).

Le Parlement remet en cause ce compromis.

Parlement et Conseil doivent maintenant trouver un nouveau compromis.

[pour en savoir plus...](#)

Le *Biotechnology and Biological Sciences Research Council* (BBSRC) anglais a publié son avis sur « les techniques de génétique émergentes qui ont un potentiel pour contribuer à produire des cultures aux performances améliorées ».

Le BBSRC déclare que :

- « il y a un besoin pressant pour une agriculture qui produise plus avec moins d'intrants, qui le fasse durablement en lien avec les contextes sociaux, politiques, économiques et environnementaux (...) ;
  - de nouvelles techniques génétiques ont été développées récemment et progressent rapidement (...) ;
  - toutes les améliorations génétiques des cultures reposent sur l'introduction de changements au niveau génétique (...) ;
  - les risques et bénéfices sont associés aux changements opérés et non aux techniques employées (...) ;
  - les nouvelles techniques offrent la possibilité de faire des modifications plus précises que précédemment (...) ;
  - dans certains cas, il sera impossible de déterminer la technique utilisée pour produire une nouvelle variété (...) ;
  - cela pose la question du comment réguler ces nouvelles variétés.
- Une réglementation basée sur les caractéristiques de la nouvelle culture, quelle que soit la méthode utilisée pour la produire, serait préférable et plus robuste que la réglementation actuelle au niveau européen (...) ».

[pour en savoir plus...](#)

Les services de l'ambassade de France en Allemagne ont publié un rapport sur les biotechnologies marines (les biotechnologies « bleues ») outre Rhin. Elles concernent l'utilisation de micro-

organismes marins pour la production de molécules à fort potentiel industriel destinées à l'alimentaire, à la cosmétique, à la pharmacie ou à l'énergie.

[pour en savoir plus...](#)

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) vient d'organiser une conférence sur la bio-économie. Les participants soulignent que la bio-économie n'est pas suffisamment présente dans les politiques publiques et qu'il faudrait plus d'incitations pour permettre l'émergence de la bio-économie. Il en résulte une demande pour une stratégie nationale.

[pour en savoir plus...](#)

Une maladie fongique décime les marronniers américains aux USA et aucun moyen de lutte satisfaisant n'est disponible pour l'instant.

Déjà confrontés à la disparition d'autres espèces végétales à cause de bio-agresseurs, les américains sont sensibles à de tels dommages patrimoniaux.

Des scientifiques ont mis au point un marronnier génétiquement modifié (à partir d'un gène du blé) pour résister au champignon.

[pour en savoir plus...](#)

L'Institut pour la recherche marine de Norvège travaille à rendre les saumons génétiquement modifiés stériles. Ainsi, même s'ils devaient s'échapper des élevages, ils ne pourraient pas transmettre leur trait GM.

[pour en savoir plus...](#)

Un article de *The Economist* analyse les changements qui semblent en cours dans l'attitude des britanniques face aux plantes génétiquement modifiées. L'hostilité aux OGM a beaucoup diminué, ce qui s'explique pour certains par une meilleure communication des scientifiques et des politiques.

[pour en savoir plus...](#)

Le Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS) et le ministère chargé de l'Agriculture ont lancé un appel à projets (CASDAR) sur le thème « développer des variétés, des semences et des plants répondant à l'ambition d'une agriculture durable ».

[pour en savoir plus...](#)

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et FranceAgriMer ont annoncé avec les ministères en charge de l'Agriculture et de l'Ecologie la création pour cinq ans d'un groupement d'intérêt scientifique consacré à l'évaluation des effets des changements d'usage des sols.

Les travaux devront permettre de mieux prendre en compte les changements d'affectation des sols dans les politiques publiques.

[pour en savoir plus...](#)

Le département américain à l'agriculture (USDA) a annoncé son intention d'autoriser la mise sur le marché d'un mélange d'herbicide 2,4-D et glyphosate (*Enlist Duo*) sur maïs et soja GM, afin d'assurer une meilleure maîtrise des plantes adventices et de limiter les risques d'apparition de résistances. Des mesures sont prises pour réduire les risques éventuels pour les populations et les applicateurs.

L'USDA lance en parallèle un programme de promotion de bonnes pratiques et d'aide à la mise en place de systèmes de lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

[pour en savoir plus...](#)

Le département américain à l'agriculture (USDA) vient d'autoriser la culture d'une nouvelle pomme de terre (*Innate*®), génétiquement modifiée pour présenter moins de tâches à la conservation et dégager une moindre quantité d'une substance néfaste (acrylamide) lors de la cuisson dans l'huile.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Le département à l'agriculture américain (USDA) vient de déreglementer la culture d'une luzerne génétiquement modifiée pour contenir moins de lignine (*HarvXtra*®). La lignine réduit la digestibilité des fibres de la luzerne.

La variété n'est pour le moment pas disponible commercialement, elle ne le sera que lorsque les pays importateurs l'auront autorisée.

[pour en savoir plus...](#)

La découverte de traces de blé génétiquement modifié non autorisé en Oregon l'an passé a causé un certain nombre de problèmes à l'exportation vers le Japon et la Corée du sud pour les USA (voir le *Fil d'actualités*). *Monsanto* a décidé d'indemniser les producteurs concernés des États de l'Oregon, de Washington et de l'Idaho, pour un montant de l'ordre de 2,4 millions de dollars.

[pour en savoir plus...](#)

*Monsanto* est confronté à des problèmes de rendement pour des variétés de coton *Bollgard II RR®* qu'il a commercialisées au Brésil. Ces variétés sont résistantes à la chenille de l'insecte *Helicoverpa* et tolérantes à l'herbicide *Roundup®*. Les producteurs de coton concernés réclament une compensation et *Monsanto* s'apprêterait à déboursier un montant total estimé à 15 millions de dollars, car le rendement en fibre serait avec ces variétés inférieur de 12,5% à la moyenne.

[pour en savoir plus...](#)

La progression des plantes adventices résistantes au *Roundup®* au Brésil préoccupe les professionnels et des approches complémentaires basées sur une évolution des pratiques et de nouveaux OGM sont envisagées à la fois par les chercheurs et les géants de l'agrofourriture.

[pour en savoir plus...](#)

Une étude fait la synthèse des incidents associés à des produits issus de plantes génétiquement modifiées, sur la période 1997-2013.

La France, troisième pays le plus concerné, exercerait une surveillance plus attentive de ses importations que d'autres pays.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

Les installations de la coopérative *Limagrain* à Chappes ont fait l'objet « d'une inspection citoyenne » le 6 novembre. Il s'agissait de protester contre les recherches sur le blé transgénique.

*Limagrain* a publié un communiqué de presse qui précise « qu'en

France, la recherche sur les OGM est autorisée et que *Limagrain* se conforme strictement aux règles en vigueur en toute transparence ». Le président de *Limagrain* précise dans ce communiqué la position de la coopérative : «partout où la production de plantes génétiquement modifiées est interdite, nous n'en produisons pas. De même, partout où cela est autorisé, nous en produisons et en commercialisons, convaincus que les OGM sont une des solutions existantes permettant aux agriculteurs de mieux répondre aux grands enjeux agricoles : produire plus avec moins de ressources dans un contexte de changement climatique. Pour *Limagrain*, la coexistence de toutes les agricultures, qu'elles soient conventionnelles, génétiquement modifiées ou biologiques, peut et doit être respectée ».

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la préparation de ce message. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore lors de la lecture du *Fil d'actualités*.

Quelques liens peuvent pointer vers des documents de grande taille. Il faut alors du temps pour les afficher.

Dans certains cas, il est nécessaire que vous vous inscriviez auprès du fournisseur pour avoir accès à l'article complet.

Ce numéro du *Fil d'actualités* a été bouclé le 28 novembre, il ne prend donc pas en compte d'éventuelles informations parues entre cette date et sa diffusion.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.

*Fil d'actualités* n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media et susceptibles de nourrir les réflexions.

Les guillemets sont utilisés exclusivement pour citer les sources.

**Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS**  
**[www.hautconseildesbiotechnologies.fr](http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr)**

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*